

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 6

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

professeur de sciences forestières. Le réseau, très insuffisant, de chemins des forêts bourgeoises fut amélioré par la construction de 68 kilomètres de routes forestières. On poussa activement les éclaircies et procura de l'occupation à de nombreux habitants du voisinage des forêts en cause.

M. von Mülinen a fort bien su organiser la vente des bois. Pendant la durée de ses fonctions, plus d'un demi-million de mètres cubes de bois ont été exploités. Pendant la guerre mondiale, alors que les charbons minéraux faisaient défaut, il eut fort à faire de veiller à ce que la ville de Berne disposât des bois de feu nécessaires. Il s'est acquitté de toutes ces tâches de façon pratique et raisonnable. Aussi bien, à la fin de son activité, les forêts bourgeoises bernoises avaient-elles très belle allure.

Le défunt eut le souci constant de veiller au bien-être de son personnel et de ses ouvriers. Longtemps avant que les fonctionnaires supérieurs de la bourgeoisie furent mis au bénéfice de pensions de retraite, il avait mis sur pied, pour le personnel des préposés et des ouvriers forestiers permanents, une caisse de retraite, à l'alimentation de laquelle les intéressés ne furent pas appelés à participer. Vis-à-vis de ses ouvriers, il fit toujours preuve d'une rare générosité. Ceux-ci, ainsi que le personnel entier, surent lui montrer leur reconnaissance.

M. von Mülinen aimait la société. Ainsi, une fois achevée la besogne journalière, il « tapait volontiers le carton » avec des paysans ou marchands de bois des environs de Berne. Homme de belles manières, au caractère droit, il ne connaissait pas les compromis. Avec lui a disparu du Vieux-Berne une personnalité marquante. Beaucoup de ceux qui ont connu le « Forstmeister » von Mülinen en conserveront longtemps le chaud souvenir au cœur. D. M.

(Tr.: H. B.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Inspection fédérale des forêts. Le 30 avril 1936, M. *Henne*, adjoint de l'Inspection fédérale des forêts, a pris sa retraite après avoir été relevé de ses fonctions par le Conseil fédéral, sur sa demande et avec remerciements pour les services rendus.

Cette démission clôt une longue carrière, au cours de laquelle des activités diverses se sont exercées avec succès. M. *Henne* a tout d'abord été, durant deux ans, assistant à la Station fédérale de recherches forestières. Puis il fut nommé inspecteur forestier d'arrondissement à Biasca, mais ne devait pas occuper le poste dont il s'agit, car il avait été entre temps appelé à Coire comme administrateur des forêts de la ville. Il le demeura jusqu'en 1917. Pendant son long séjour dans le chef-lieu des Grisons, il a excellemment géré le bien qui lui était confié et lorsqu'il assumait d'autres fonctions, il laissait à son

successeur le domaine forestier de la commune de Coire dans le meilleur état possible, et pouvait jeter avec fierté un regard sur les progrès qui y avaient été accomplis sous sa direction.

En 1917, l'inspecteur général des forêts avait besoin d'un collaborateur pour la tâche difficile d'organiser l'approvisionnement du pays en bois et pour l'exécution des mesures d'ordre économique nécessitées par la guerre. M. Decoppet s'adresse alors à M. Henne, qui s'acquitta de cette nouvelle mission avec grand zèle et à la satisfaction de tous les intéressés. Les mesures exceptionnelles abrogées, il se vit attribuer comme inspecteur fédéral des forêts la circonscription de la Suisse orientale, puis, les dernières années, celle du nord-ouest.

Dans tous les postes auxquels il fut appelé, M. Henne a pleinement justifié la confiance que ses supérieurs lui avaient témoignée. La conscience, l'amour de l'ordre, l'esprit de méthode ont constamment dirigé son activité. Ses capacités, comme son abord, lui ont acquis une grande considération auprès du personnel forestier. Les meilleurs vœux de ses collègues l'accompagnent dans le repos si bien gagné dont il jouit.

La circonscription du nord-ouest a été, après le départ de M. Henne, confiée à M. *Hess*, inspecteur fédéral des forêts, qui a été lui-même remplacé par M. *Ernest Muller*, jusqu'alors ingénieur forestier auprès de l'Inspection fédérale des forêts, anciennement inspecteur forestier d'arrondissement à Sierre, et nommé depuis peu inspecteur fédéral.

M. P.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le Département soussigné a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :

MM. *André Bourquin*, de Sombeval (Berne),
Marcel Dubas, d'Enney (Fribourg),
Wilfried Fischer, de Zurich,
Raymond Staehli, de Schüpfen (Berne),
Hermann Tromp, de St-Gall.

Berne, le 29 avril 1936. Département fédéral de l'intérieur.

Ecole forestière. Examens de diplôme. A la suite des examens réglementaires subis pendant le mois d'avril, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier aux quatre candidats dont les noms suivent :

MM. *Bornand Gustave*, de Ste-Croix (Vaud),
Mazzucchi Bruno, de Calonico (Tessin),
Oberli Henri, de Rüderswil (Berne),
Schwab Alfred, de Gals (Berne).

Cinq candidats s'étaient présentés pour subir les épreuves de ce « diplôme final ».

Premier examen préparatoire de diplôme (avril). Ont subi la série des épreuves de cet examen : quatre candidats. Tous ont réussi.

Second examen préparatoire de diplôme (avril). Nombre des candidats qui se sont présentés à l'examen : huit; l'un d'eux a échoué (pour la première fois).

Nombre des étudiants. Au début du semestre d'été, le nombre des étudiants était le suivant : 1^{er} cours, 16; 2^{me} cours, 14; 3^{me} cours, 16; en congé, 4. Total : 50 (en 1935 : 43).

Cantons.

St-Gall. Après une activité de 34 ans en qualité d'inspecteur forestier d'arrondissement à Ragaz, M. *Hans Hilty* vient de donner sa démission, pour raison d'âge, à partir du 1^{er} juillet. A été désigné par le Conseil d'Etat comme son successeur : M. *Otto Winkler*, adjoint, à St-Gall. Ce dernier, à son tour, sera remplacé par M. *Edouard Ammann*, ingénieur forestier, à Appenzell.

Pour raison d'âge aussi, M. *Werner Kobelt*, administrateur du domaine forestier et agricole de la ville de St-Gall, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. *Adolphe Fritschi*, adjoint à l'inspection forestière de la ville de Winterthour.

Aux deux collègues qui viennent de prendre leur retraite, nous souhaitons qu'ils puissent jouir en bonne santé d'un repos bien mérité, et adressons aux nouveaux élus nos cordiales félicitations.

Vaud. *Extraits du compte rendu du service des forêts pour 1935.*
Marché du bois. Les ventes de bois ont été très difficiles — à cause surtout de l'ouragan du 23 février, qui a mis bas 148.000 m³ de bois dans le canton — et ont nécessité de laborieuses transactions. Les quantités de bois exportées en Suisse germanique ont été inférieures à celles des années précédentes. — Les livraisons de bois de râperie ont légèrement augmenté; celles des poteaux, par contre, ont fortement diminué. La demande en bois de service de hêtre a été minime, celle de chêne nulle. Il n'y a pas eu de livraisons de traverses. Quant à la consommation du bois de feu, elle continue à régresser.

A la fin de 1935, le Grand Conseil a modifié l'article 6 de la loi, du 21 février 1918, qui fixe le mode de répartition des *frais de gestion technique et de surveillance des forêts publiques*. Aujourd'hui, la redevance des communes est basée sur la surface boisée (pour un quart), sur la possibilité (pour un quart) et sur le produit net des ventes de bois (pour la moitié). Ce système est plus équitable que le précédent, qui était basé sur la surface seule.

L'Etat de Vaud a versé les *subventions suivantes* :

- 405 fr. à la Société vaudoise de sylviculture,
- 360 » à la Société forestière suisse,
- 1216 » à l'Office forestier suisse,
- 3342 » comme cotisation de l'Association forestière vaudoise.

Mutations dans le personnel forestier subalterne. L'administration forestière a eu à déplorer le décès de M. *Louis Raemy*, l'excellent garde du triage de Veytaux durant de très nombreuses années.

Six gardes, ayant atteint ou dépassé la limite d'âge fixée par la loi, ont été licenciés à fin 1935, avec remerciements pour les services rendus. Ce sont :

MM. *Louis Décosterd*, à Palézieux,
Gustave Paillard, à Ste-Croix,
Gustave Boulaz, à Romainmôtier,
César Rochat, à L'Abbaye,
Louis Baudin, à Mollens,
Maurice Trolliet, à Martherenges.

Rendement net des forêts publiques. Le rendement net à l'hectare a dessiné un nouveau recul; il a été :

a) pour les forêts domaniales, de 38 fr.

b) » » » communales, » 39,65 fr. (1934 : 47,10 fr.).

Quant au *fonds de réserve des forêts domaniales*, il ne comptait plus, à fin 1935, que 60.530 fr.

Exploitations dans les forêts particulières (26.341 ha). Celles faites en 1935 traduisent bien l'état de marasme dans lequel est tombé le marché des bois. En effet, tandis que le volume exploité en 1934 s'était élevé à 47.160 m³, il n'a pas dépassé en 1935 le chiffre de 30.985 m³. Ce recul aurait été plus accusé encore si les bois cyclonés n'étaient venus grossir le montant des exploitations. H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

L'enracinement du bouleau (*Koivun juuristo*), par *Erkki Laitakari*. Un volume de 216 pages, avec un résumé en anglais de 47 pages. Tiré à part des « *Acta forestalia fennica* », 41^{me} vol., Helsinki 1934/1935.

A différentes reprises, le « *Journal forestier* » a entretenu ses lecteurs des travaux de la Société forestière finlandaise. D'une activité exemplaire, cette société fait paraître, sans périodicité régulière, trois suites différentes de publications : Les « *Acta forestalia fennica* », la « *Sylva fennica* » et les « *Commentationes forestales* ».

Le tome 41 des « *Acta* » renferme un mémoire très étendu de M. *Laitakari* sur la forme de l'enracinement du bouleau (*Betula verrucosa* et *odorata*), sur les modifications de structure et de développement qu'éprouvent les organes souterrains de cette essence, suivant les milieux où ils végètent. C'est la seconde tranche d'une étude d'ensemble, dont la première partie, parue en 1929, concerne principalement l'enracinement du plus ubiquiste de nos arbres forestiers, le pin sylvestre. Le travail de M. *Laitakari* est enrichi de 44 phototypies, ou gravures, qui en augmentent beaucoup la valeur. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir fort bien résumé ses observations en anglais et de les rendre ainsi accessibles aux lecteurs étrangers à la Finlande. Il serait bien désirable que cet exemple soit plus généralement suivi.

Ce mémoire fournit une contribution intéressante à l'étude d'une question qui a depuis longtemps attiré l'attention — l'index bibliographique en